

ANGERS

Ce kiosque à musique oublié

En 1892, après Le Mail, un deuxième kiosque est installé à Angers sur la toute nouvelle place La Rochefoucauld.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Avec le développement des sociétés musicales, la mode des kiosques à musique apparaît dans les années 1850, pour se développer largement entre 1870 et 1914. Les premiers naissent dans les villes de garnison – toutes dotées d’harmonie(s) militaire(s) – dans les villes industrielles et de tradition musicale ancienne : Metz (1852), Strasbourg (1855), Colmar (1858), Angers (1859), Cambrai (1861), Montluçon (1863), Paris (1864)...

Le plus riche modèle alors existant

Angers est donc la quatrième ville de France à avoir eu l’agrément d’un kiosque. Le premier, au jardin du Mail nouvellement créé, est un « orchestre mobile » en bois, rebâti et rendu fixe en 1862. Un très beau kiosque dodécagonal métallique, le plus riche modèle alors existant, le remplace en 1877. C’est notre kiosque actuel. Cependant, la Doutre se plaint d’être déshéritée. Sa fanfare est obligée de passer les ponts pour aller jouer au jardin du Mail. Les habitants ne peuvent profiter comme ils le veulent des concerts. Devant leurs réclamations réitérées, le conseil municipal du 22 janvier 1892 examine un projet d’embellissement de la toute nouvelle place La Rochefoucauld. Sa configuration n’était pas alors ce simple rectangle allongé que l’on connaît. Elle était augmentée d’un grand triangle situé entre l’avenue des Arts-et-Métiers, la rue du Godet (qui passait au milieu de la cour actuelle de l’école des arts et métiers) et le boulevard Arago : terrain actuellement occupé par des ateliers de l’école. On décide d’y placer un abreuvoir en granit pour les foires aux bestiaux, deux petits chalets de nécessité et un kiosque à musique au centre d’un square. Aussitôt le ministère de tutelle de l’école des arts et métiers s’émue de ce projet qui risque de perturber le travail des jeunes gens et enclenche un projet d’acquisition du terrain, ce qui n’empêche pas le kiosque d’être



La place La Rochefoucauld, vers 1905. On aperçoit le kiosque à l’arrière-plan, derrière la ligne d’arbres.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 F1 4 109

réalisé en mars-avril. Construction modeste : un simple soubassement, une sorte d’estrade musicale, baptisée lors du concours musical du 12 juin 1892 organisé par la Fanfare de la Doutre. Le jardin planté à la hâte périclité dans les chaleurs de l’été 1893 et doit être renouvelé au printemps suivant. On en profite pour achever le kiosque : toiture en bois et zinc, ornée de lambrequins en bois découpé, balustrade de même. L’éclairage au gaz est installé. Il s’agit, on le voit, d’un édifice octogonal des plus simples, élevé en bois. Peu de villes disposent alors de deux kiosques. Dans ce cas, le second est souvent un édifice léger, en bois. Construction d’autant plus fragile que « la population des quartiers Saint-Jean » ne paraît pas très respectueuse des lieux... À chaque concert, le luminaire du kiosque doit être réparé. Le plomb est dérobé. La serrure de la trappe du soubassement est forcée, les globes déposés à l’intérieur brisés. « Nous avons remarqué, écrit le conducteur des travaux Rohard en juin 1898, que la plupart du temps la porte de la bar-

rière entourant le kiosque est ouverte, et que les enfants du quartier, sous l’œil de leurs parents qui, loin de les reprendre, les encouragent, font les acrobates sur les rampes et grimpent aux poteaux. Personne ne leur dit rien et le préposé au kiosque ne s’en occupe même pas. »

« Le kiosque [...] est souvent le refuge de vagabonds »

Plaintes annuelles. Réparations annuelles. « Le kiosque [...] est souvent le refuge de vagabonds qui viennent y passer la nuit. D’un autre côté, les enfants du quartier escaladent la porte et jouent sur le plancher dudit kiosque et se pendent aux appareils d’éclairage. Il serait utile pour conserver cet édicule de faire un entourage au pourtour pour le protéger » (rapport de juin 1899). Peine perdue. Le dimanche 29 avril 1906, la municipalité va se rendre compte de l’état du kiosque, « fort dégradé tant par les intempéries des saisons que par le sans-gêne de certains gamins ». Nouveau constat du brigadier Rousseau en février 1907 : « J’ai constaté que les portillons de clôture s’ouvraient et se fermaient à

volonté, qu’une certaine quantité de lames du parquet formant le plancher étaient arrachées, la plupart tombées dans le sous-sol qui lui-même a l’aspect d’un dépotoir [...]. Le compteur à gaz placé dans ce sous-sol a les verres de ses cadrans brisés. M. Baron, adjoint, désire qu’une surveillance soit exercée autour de ce kiosque pour éviter les déprédations et les saletés qui s’y commettent. » Rohard note en marge de ce rapport : « Nous donnons des ordres pour le réparer. » Puis, plus rien. Le silence enveloppe le kiosque. Il disparaît de toute façon en 1924 dans l’agrandissement des ateliers de l’école des arts et métiers, si la municipalité – lassée d’y faire des réparations annuelles – ne l’a pas sacrifié bien auparavant !

Une nouvelle rubrique à découvrir dimanche prochain, Autour de l’eau, avec Angers et la Maine. archives.angers.fr

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D’ANGERS

L’ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Deux jours de festivités pour célébrer en 1975 les 500 ans de la charte de 1475



Médaille du cinquième centenaire de la charte communale d’Angers, Jules Poulain, 1975.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 OBJ 270

Un colloque et le vernissage d’une exposition, tel est le programme du 6 février 2025 pour le 550^e anniversaire de la création de la mairie par Louis XI en 1475. Pour le 500^e anniversaire en 1975, on avait été moins sérieux. La Société des fêtes de la ville d’Angers avait organisé deux jours de fêtes médiévales, les 13 et 14 septembre. Les ambassadrices de la ville sont en photo dans « Le Courrier de l’Ouest » du week-end : Aline Percher, dame d’Angers, entourée de Catherine Crépel et de Brigitte Trichet. Dès 16 h le samedi, les cloches des églises sonnent l’ouverture.

Contrarié par la pluie

Au même instant, un héraut d’armes en fait l’annonce place du Ralliement. Une heure plus tard, groupes de danseurs et musiques devaient se répandre aux quatre coins de la ville – rue des Lices, au Ralliement, place Jean-XXIII, place de l’Europe, aux Justices et place de la Dauversière – rappelant le spectacle prévu le soir place du Général-Leclerc : combats de lutteurs et de guerriers, briseurs de chaînes, funambules, cracheur de feu, voleur torturé. Hélas, la pluie contrarie ce pro-

gramme et on doit se réfugier aux greniers Saint-Jean. On a quand même le temps de lire devant le palais de justice des extraits de la charte officielle de Louis XI. L’escorte du roi est présente, avec héraut, pages, dames et demoiselles, porte-clef, porte-heaume, porte-épée, trompettes, porteurs d’étendards, arbalétriers, fou du roi, seigneurs et dames d’honneur. Le feu d’artifice prévu est annulé.

Un défilé costumé

Le dimanche est plus réussi grâce au beau temps revenu. Les mêmes groupes peuvent cette fois donner l’aubade places Bichon, du Ralliement, Jean-XXIII et de l’Europe. Dans l’après-midi, un grand défilé costumé parcourt depuis le château tout le centre-ville. Les comités des fêtes de Nantes, Tours, Le Mans, Cholet, Château-Gontier et Saumur y apportent une participation exceptionnelle. De son côté, la municipalité de Jean Turc fait frapper une médaille commémorative dessinée par Jules Poulain, professeur à l’école des beaux-arts d’Angers.

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

En 1936, 10 km de voies publiques impraticables



Perspective vers la rue Maillé, carrefour boulevard Ayrault, lors des inondations de 1936.

PHOTO : COLL. MICHEL RACLIN, ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 77 NUM 21



Les inondations de 1936 ont été les troisièmes plus importantes du XX^e siècle.

PHOTO : CO. LAURENT COMBET

Ce cliché, de la collection de Michel Raclin, offre une perspective sur la rue Maillé. En cas d’inondation, c’est d’abord le chemin bas d’Épinard et Reculée qui sont touchés, dès que la Maine atteint 2,30 m à l’échelle du pont de Verdun. Pour la rive gauche du centre-ville, la rue Maillé est la première rue inondée, dès que la Maine marque la cote de 5,40 m. À

5,80 m suivent les rues Thiers et du Cornet, ainsi que la place Molière. L’eau envahit les rues par les égouts, une infiltration sournoise et implacable. Les inondations de 1936 ont été les troisièmes plus importantes du XX^e siècle, après celles de 1995 et de 1910, avec une cote de 6,53 m au pont de Verdun. L’inondation a rendu

impraticables près de 10 km de voies publiques. À partir du 3 janvier 1936, la Voirie municipale a mis en place 22,5 km de madriers pour les passerelles qui, au fur et à mesure de la montée des eaux, sont démontées et remplacées par des embarcations. Quinze gros bateaux du Génie ont été mis en service et vingt-trois petits bateaux de

pêcheurs réquisitionnés pour desservir les quartiers inondés. Une fourragère, prêtée par le directeur du haras, assure le ravitaillement de l’extrémité de la rue des Fours-à-Chaux. Sept autres charrettes permettent le passage place Ney, avenue Besnardière, boulevard Ayrault et à l’école Grégoire-Bordillon.

S.B.

ÇA S’EST PASSÉ LE 2 FÉVRIER 1977
Des camions pour tester la solidité de la trémie Molière

Dans son édition du jour, Le Courrier de l’Ouest rend compte des essais réalisés pour tester la solidité de la trémie Molière au-dessus de la quatre voies. « Les automobilistes qui utiliseront le carrefour giratoire prochainement aménagé sur la dalle de couverture de la trémie Molière peuvent être rassurés : elle est bien solide et ne s’effondrera pas à leur passage », relate le quotidien. « Elle peut supporter un poids bien supérieur à ce qu’elle sera amenée à supporter quand elle sera en service, même si la circulation devrait être particulièrement dense. Pour en être sûr, le laboratoire régional des Ponts et Chaussées a effectué hier après-midi des essais de chargement de la dal-

le. Sur les deux tabliers latéraux, huit camions de 26 tonnes chacun et 14 camions pour le tablier central ont stationné le temps que les fléximètres placés sous la dalle en mesurent le fléchissement ». « Le résultat est concluant », poursuit le journaliste. « Cependant, la dalle n’aura plus jamais à supporter un tel poids : on ne verra jamais comme ce fut le cas hier quinze poids lourds côte à côte ». « Maintenant que le gros œuvre est terminé », conclut-il, « il ne reste plus qu’à tracer les voies : dans un proche avenir, la partie supérieure de la trémie Molière devrait être ouverte à la circulation ».